

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20673
Numéro SIREN : 487 676 249
Nom ou dénomination : SEPARGEFI

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2022 sous le numéro de dépôt 99901



20220999012021

DATE DEPOT : 09/08/2022

N° DE DEPOT : 99901

N° GESTION : 2016B20673

N° SIREN : 487676249

DENOMINATION : SEPARGEFI

ADRESSE : 6 rue du Général de Larminat 75015 Paris

MILLESIME : 2021

Jean-Michel GRIMONPREZ

18 avenue Jacques Cartier
44818 SAINT-HERBLAIN Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

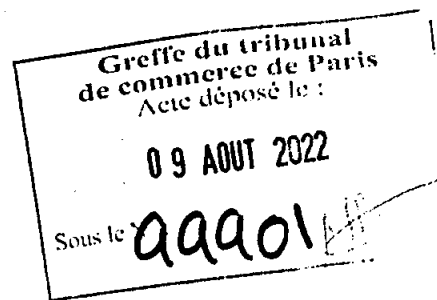
Corinne GUIBERT

7 allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

SEPARGEFI S.A.S.

487 676 249 RCS PARIS
6, rue du Général de Larminat
75015 PARIS



**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Jean-Michel GRIMONPREZ

18 avenue Jacques Cartier

44818 SAINT-HERBLAIN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

Corinne GUIBERT

7 allée Alphonse Fillon

44124 VERTOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

SEPARGEFI S.A.S.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société SEPARGEFI,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEPARGEFI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note *Evénements postérieurs à la clôture* de l'annexe des comptes annuels concernant :

- Les nouveaux financements bancaires,
- L'enquête sur de possibles agissements contraires au droit de la concurrence en Belgique.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation, dont les montants figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établissent pour leur valeur brute à 90 672 229 euros et dépréciés à hauteur de 375 000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note C.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles, et à revoir les calculs effectués par la société.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

7. Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain et Vertou, le 14 juin 2022



Jean-Michel GRIMONPREZ
Commissaire aux comptes



Corinne GUIBERT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	9 059,85	9 059,85		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	90 751,35	78 145,26	12 606,09	22 133,93
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	22 983,29	18 266,30	4 716,99	9 313,71
Autres	1 040 780,90	389 698,84	651 082,06	726 899,71
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2) :				
Participations (b)	90 672 228,87	375 000,00	90 297 228,87	87 928 228,87
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	168,00		168,00	168,00
Prêts				
Autres	483 755,75		483 755,75	484 055,75
Total I	92 319 728,01	870 170,25	91 449 557,76	89 170 799,97
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a) :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production [biens et services] (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3) :				
Créances clients (a) et Comptes rattachés (a) (d)	2 512 186,17	77 900,00	2 434 286,17	3 556 476,32
Autres	62 043 989,54	521 745,00	61 522 244,54	53 286 950,53
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e) :				
Actions propres				
Autres titres	543 766,61	163 516,74	380 249,87	632 485,98
Instruments financiers à terme et jetons détenus	34 071,00		34 071,00	44 415,00
Disponibilités	413 148,01		413 148,01	851 965,38
Charges constatées d'avance (3)	7 405,00		7 405,00	8 608,46
Total II	65 554 566,33	763 161,74	64 791 404,59	58 380 901,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	106 649,00		106 649,00	136 761,00
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	157 980 943,34	1 633 331,99	156 347 611,35	147 688 462,64
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			23 727,00	250 629,00

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont... avec clause de réserve de propriété ". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

BILAN PASSIF (avant répartition)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...] (a)	32 600 000,00	32 600 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...		
Ecart de réévaluation (b)		
Ecart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale	756 531,33	756 531,33
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	11 395 601,05	12 902 797,39
Report à nouveau (d)		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	10 661 756,34	-1 507 196,34
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 486 019,87	1 212 666,87
Total I	56 899 908,59	45 964 799,25
AUTRES FONDS PROPRES		
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
Total I bis	0,00	0,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	600 000,00	468 222,07
Provisions pour charges		
Total II	600 000,00	468 222,07
DETTES (1) (g)		
Dettes financières :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	55 136 983,93	59 508 491,24
Emprunts et dettes financières diverses (3)	41 717 842,95	40 327 890,99
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation :		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	497 066,29	502 199,48
Dettes fiscales et sociales	1 480 909,59	1 284 766,68
Dettes diverses :		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	14 900,00	315,00
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL III	98 847 702,76	101 623 663,39
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		-368 222,07
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)	156 347 611,35	147 688 462,64
(1) Dont à plus d'un an	20 445 465,11	
Dont à moins d'un an	78 402 237,65	101 439 628,43
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	25 445 365,00	22 139 078,82
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées). Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.

(f) Dettes sur achats ou prestations de services.

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

COMPTE DE RESULTAT (en liste)
(Produits et charges hors taxes)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1) :		
Ventes de marchandises		
Production vendue [biens et services] (a)	5 534 299,67 €	5 652 652,10 €
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	5 534 299,67 €	5 652 652,10 €
dont à l'exportation :		
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	137 656,54 €	46 122,33 €
Autres produits	3 677,90 €	34 968,70 €
Total I	5 675 634,11 €	5 733 743,13 €
Charges d'exploitation (2) :		
Achats de marchandises (d)		
Variation des stocks (e)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (d)		
Variation des stock (e)		
*Autres achats et charges externes	2 762 181,75 €	3 158 406,98 €
Impôts, taxes et versements assimilés	69 590,52 €	80 828,53 €
Salaires et traitements	1 674 306,75 €	1 428 365,97 €
Charges sociales	736 638,44 €	565 949,35 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (f)	167 552,78 €	142 587,99 €
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	51 400,00 €	26 500,00 €
Dotations aux provisions		100 000,00 €
Autres charges	24 286,41 €	20 250,24 €
Total II	5 485 956,65 €	5 522 829,06 €
* Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	189 677,46 €	210 854,07 €
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice ou perte transféré III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers :		
De participation (3)	9 871 515,70 €	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	271 838,29 €	331 141,29 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 132 986,83 €	173 010,59 €
Différences positives de change	184 715,96 €	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 520,19 €	1 945,80 €
Total V	13 464 576,97 €	506 097,68 €
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 459 605,14 €	964 643,43 €
Intérêts et charges assimilées (4)	454 413,66 €	391 688,47 €
Différences négatives de change	696 516,18 €	22 149,70 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 933,77 €	22 950,00 €
Total VI	2 649 468,75 €	1 401 431,60 €
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 815 108,22 €	-895 333,92 €
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 004 785,68 €	-684 479,85 €
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	2 467,00 €	4 784,00 €
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		290 354,64 €
Total VII	2 467,00 €	295 138,64 €
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	72 143,34 €	263 792,85 €
Sur opérations en capital		290 354,64 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	273 353,00 €	563 707,64 €
Total VIII	345 496,34 €	1 117 855,13 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-343 029,34 €	-822 716,49 €

Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	19 142 678,08 €	6 534 979,45 €
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 480 921,74 €	8 042 175,79 €
Bénéfice ou perte	10 661 756,34 €	-1 507 196,34 €
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(3) Dont produits concernant les entités liées	10 096 400,64 €	265 240,74 €
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(d) Y compris droits de douane.

(e) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(f) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

N.B. Outre le résultat exceptionnel avant impôts que les sociétés de capitaux doivent faire ressortir, les entités ont la faculté de faire apparaître distinctement le résultat d'exploitation et le résultat financier. Le bénéfice ou la perte résulte alors de la somme algébrique des résultats courant et exceptionnel (3 + 4) et les charges IX et X.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers au 31 décembre 2021 seront approuvés lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 21 juin 2022.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

A. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

B. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Evènement Covid-19

Le chiffre d'affaires et la performance opérationnelle et financière du Groupe ont encore été impactés négativement en 2021 (en comparaison avec l'année 2019) par les nouvelles vagues de la pandémie de Covid-19, mais cependant dans un niveau moindre que 2020, s'agissant notamment des activités :

- Aéroportuaire,
- Ayant trait à l'évènementiel.

L'activité « cœur » du Groupe, à savoir le « Guarding » a continué à être impactée en 2021, en raison des impacts de la COVID sur l'activité de certains de nos clients, des absences des membres du personnel ayant contracté la maladie ou bien étant des cas-contacts.

C. NOTE EXPLICATIVE DE CERTAINS POSTES DU BILAN

1) Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais de recherche et développement figurent à l'actif pour un montant brut de 9 K€ euros et sont amorties sur 10 ans.

Les logiciels, figurant à l'actif pour un montant brut de 91 K€, sont amortis sur 3 ans.

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|-------------------------------------------------------------|------------|
| - Matériel et outillage | 3 à 10 ans |
| - Installations générales, agencements, aménagements divers | 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et matériel informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 3 à 10 ans |

3) Participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition.

Suivant la réglementation comptable, la société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition des titres de participation au coût d'entrée. Ces frais sont amortis par le biais d'un amortissement dérogatoire sur cinq ans.

Au cours de l'exercice, la société a procédé à un test d'impairment de ses titres de participation.

Suite à cet exercice, la valorisation de la filiale SERIS HOLDING BV (activité aux Pays-Bas) a été revue à la hausse, et l'intégralité de la provision pour dépréciation des titres de cette filiale (soit 2.369K€) a été reprise.

Les tests n'ont pas révélé de dépréciations à comptabiliser.

4) Créances et Dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées des avances en comptes courants effectuées auprès des filiales du groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

Notre filiale événementielle, la société SMS, présentant des capitaux propres négatifs au 31/12/2020, nous avons déprécié l'intégralité de l'avance en compte courant auprès de cette filiale, soit 522 K€.

5) Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances ou de dettes et charges ou produits constatés d'avance.

Les montants comptabilisés correspondent à des régularisations normales de fin d'exercice et n'ont pas d'importance significative.

Frais d'émission d'emprunt :

La totalité des frais d'émission d'emprunt supportés courant 2018 par SEPARGEFI pour lever ses nouveaux emprunts (d'un montant total de 40.5 millions d'euros, voir B) ont été constatés en charges à répartir et sont étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts. Au 31 décembre 2021, les charges à répartir restant à amortir au titre des frais d'émission d'emprunt s'élèvent à 107 K€.

6) Provisions pour risques

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation à titre de provision.

Une provision pour risque a été constituée à hauteur de 600K€ au titre de pertes financières attendues sur notre filiale PRAKTIKUS.

7) Engagements retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités projetées avec salaires en fin de carrière tenant compte des probabilités de vie et de présence dans la société, et d'une actualisation financière.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.98 %
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans

D. NOTE EXPLICATIVE DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat financier est principalement composé :

- de dividendes versés par l'entité polonaise SERIS KONSALNET HOLDING
- de la reprise de provision pour dépréciation des titres de SERIS HOLDING BV
- de la dotation pour provision pour risque de pertes financières liées à la filiale PRAKTIKUS
- des produits d'intérêts sur les avances en comptes courants effectuées auprès des filiales du groupe
- des dotations et reprises sur provisions financières (moins values latentes sur portefeuille d'actions et obligations)
- des intérêts et charges assimilées, qui concernent principalement le crédit Senior ainsi que les découverts bancaires
- des différences de change et provisions pour pertes de changes (qui s'expliquent principalement par la dépréciation du zloty sur le prêt de SEPARGEFI à sa filiale polonaise SERIS KONSALNET HOLDING, celui-ci ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé fin 2021).

Les produits et charges exceptionnels sont constitués des produits et charges anormaux et peu fréquents. Ils comprennent notamment les amortissements dérogatoires et des coûts de ruptures transactionnelles.

Confère tableau des produits exceptionnels et charges exceptionnelles.

E. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) Capital

Le capital est constitué de 326 000 actions d'une valeur nominale de 100 euros.

2) Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Nom : GENTEM

N° Siret : 879 880 201 00022

Siège Social : 6 Rue du Général Larminat, 75015 PARIS

3) Engagement en matière de retraite

Le montant pris en matière de retraite s'élève à 120 K€ au 31 décembre 2021.

4) Autres engagements hors-bilan

51% des droits de vote et du capital social de la société SECURIFRANCE EXPANSION ont été nantis au bénéfice des prêteurs, dans le cadre du contrat de Crédit Senior signé en avril 2018.

5) Intégration fiscale

Liste des sociétés membres du groupe :

- SEPARGEFI
- SECURIFRANCE EXPANSION
- SERIS SECURITY
- SERIS FACILITY
- SERIS SPACE
- SERIS TECHNOLOGY
- SERIS GUYANE
- SERIS AIRPORT SERVICES

Impôt des sociétés du groupe

a) Impôt exigible si les sociétés étaient imposées séparément :

- SEPARGEFI : 0 €
- SECURIFRANCE EXPANSION : -300 €
Dont crédit d'impôt mécénat pour 300 €
- SERIS SECURITY : - 128 123 €
Dont crédit d'impôt mécénat pour 128 123 €
- SERIS TECHNOLOGY : 0 €

- SERIS FACILITY : 0 €
- SERIS SPACE : 0 €
- SERIS GUYANE : 0 €
- SERIS AIRPORT SERVICES : 0 €

b) Impôt sur le résultat d'ensemble - 128 423 €
incluant les crédits d'impôts des filiales pour 128 423 €

F. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1) Nouveau financement bancaire

SEPARGEFI a finalisé au 1er trimestre 2022 un exercice de refinancement global du groupe avec l'ensemble de ses partenaires bancaires dont les principaux éléments sont les suivants :

- Octroi d'un PGE (« Prêt Garanti par l'Etat ») à hauteur de 50 m€, dont les fonds ont été reçus le 1er avril 2022. Le PGE est un mécanisme ouvert aux entreprises françaises ayant souffert des conséquences économiques de l'épidémie de COVID, dispositif approuvé par l'UE et ouvert jusqu'au 30 juin 2022. Le Groupe aura la possibilité de rembourser tout ou partie du PGE à la date anniversaire d'obtention des fonds, à savoir le 1er avril 2023,
- Substitution des découverts bancaires non confirmés, libellés en euros par un arrangement en « Club deal » :
 - o d'un « Crédit renouvelable » à hauteur de 40 m€ (valable pour une durée initiale de 2 ans, plus un an en option)
 - o ainsi que des lignes de découverts confirmées à hauteur de 10 m€.
- Révision de la grille du « covenant bancaire » applicable dans le cadre du contrat de Crédit Senior de 2018 et obtention d'un « covenant holiday » sur le bris de covenant au 31 décembre 2021,
- Maintien des lignes de découvert libellées en zlotys, pour un total de 75 mPLN, soit environ 16 m€ en contrevaaleur
- La principale garantie octroyée dans le cadre de ce financement est le nantissement des titres de SERIS KONSALNET HOLDING.

Postérieurement à la réalisation de ces opérations, le nouveau profil de remboursement de la dette financière (Crédit senior, emprunt BPI et PGE), hors intérêts, est le suivant (en m€) :

	2022	2023	2024	2025	2026	ALGÈRE	TOTAL
Crédit senior et BPI	9,4	7,8	7,8	4,1	0,5	-	29,6
PGE	-	-	5,6	10	12,5	21,9	50
Total	9,4	7,8	13,4	14,1	13	21,9	79,6

2) Enquêtes sur de possibles agissements contraires au droit de la concurrence en Belgique (filiale SERIS SECURITY SA)

Les procédures engagées à l'encontre de la filiale belge de SEPARGEFI, SERIS SECURITY SA, par l'Autorité Belge de la Concurrence, d'une part, et par le Department of Justice américain, d'autre part, se poursuivent. Seris Security SA n'a reçu à ce jour aucune notification contenant des informations quant au montant d'une éventuelle pénalité financière qui permettrait à SEPARGEFI de quantifier les éventuelles conséquences pour elle de ces procédures.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exercice au : 31/12/2021

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A		B		C		D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)	
		Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste à poste		
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement	9 059,85						9 059,85
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	757 037,79	5 790,00		672 076,44			90 751,35
Fonds commercial							
Autres							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	23 596,29			613,00			22 983,29
Autres	1 094 573,14	41 708,57		95 500,81			1 040 780,90
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières							
Participations (c)	90 672 228,87						90 672 228,87
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	168,00						168,00
Prêts							
Autres	484 055,75	200,00		500,00			483 755,75
TOTAL	93 040 719,69	47 698,57		768 690,25			92 319 728,01

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

SEPARGEFI

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice au : 31/12/2021

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B					C			D	
		AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE					DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES (a)	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	TOTAL	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement											
Frais de recherche et de développement	9 059,85										9 059,85
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	734 903,86	15 317,84		15 317,84			672 076,44			672 076,44	78 145,26
Fonds commercial (1)											
Autres											
Immobilisations incorporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations corporelles											
Terrains											
Constructions											
Installations techniques, matériel, et outillage industriels	16 282,58	4 596,72		4 596,72			613,00			613,00	18 266,30
Autres	867 673,43	117 526,22		117 526,22			95 500,81			95 500,81	389 698,84
Immobilisations corporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations financières											
Participations (c)											
Créances rattachées à des participations											
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille											
Autres titres immobilisés											
Prêts											
Autres											
TOTAL	1 125 919,72	137 440,78		137 440,78			768 190,25			768 190,25	495 170,25

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des Immobilisations.

(b) Les entées subdivisent les colonnes pour autant que de besoin (cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)).

(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice au : 31/12/2021

RUBRIQUES (a)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)			
	A	B	C	D
	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées	1 212 666,87 €	273 353,00 €		1 486 019,87 €
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (participation des salariés)				
Hausse des prix				
Fluctuation des cours				
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires	1 212 666,87	273 353,00		1 486 019,87
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-values réinvesties				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	468 222,07	774 343,40	642 565,47	600 000,00
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	368 222,07	174 343,40	542 565,47	
Provisions pour pertes sur contrats				
Autres provisions pour risques	100 000,00	600 000,00	100 000,00	600 000,00
Provisions pour charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise)				
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions				
Provisions pour remises en Etat				
Provisions pour dépréciations	2 991 921,36	736 661,74	2 590 421,36	1 138 161,74
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 744 000,00		2 369 000,00	375 000,00
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	26 500,00	51 400,00		77 900,00
Autres provisions pour dépréciation	221 421,36	685 261,74	221 421,36	685 261,74
TOTAL	4 672 810,30	1 784 358,14	3 232 986,83	3 224 181,61
	Exploitation :	51 400,00	100 000,00	
	Financière :	1 459 605,14	3 132 986,83	
	Exceptionnelle :	273 353,00		

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

ETAT DES ECHÉANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice au : 31/12/2021

CREANCES (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		DETTES (b)	Montant brut	Degré d'origine du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
							à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des Etablissement de crédit dont :				
Autres	481 755,75		481 755,75	- à 1 an au maximum à l'origine	25 445 365,29	25 445 365,29		
				- à plus d'1 an à l'origine	29 691 618,64	9 480 188,49	20 261 430,15	
				Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	41 717 842,95	41 533 807,99		184 034,96
Créances de l'actif circulant :				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	497 066,29	497 066,29		
Créances Clients et Comptes rattachés	2 512 186,17	2 512 186,17		Dettes Fiscales et sociales	1 480 909,59	1 480 909,59		
Autres	62 078 060,54	62 058 333,94	23 727,00	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Capital souscrit : appelé, non versé				Autres dettes (3)	14 900,00	14 900,00		
Charges constatées d'avance	7 405,00	7 405,00		Produits constatés d'avance				
TOTAL	85 083 407,46	84 579 924,71	507 482,75	TOTAL	88 847 702,76	78 402 237,65	20 261 430,15	184 034,96
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 677 794,00			
				(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
 (b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

EFFECTIF MOYEN

Exercice au : 31/12/2021

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10,55	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	10,55	

CHARGES A PAYER

Exercice au : 31/12/2021

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83 029,17
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 654,40
Dettes fiscales et sociales	502 951,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	957 635,43

PRODUITS A RECEVOIR

Exercice au : 31/12/2021

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 397 937,20
Autres créances	1 802,36
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	2 399 739,56

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS	31/12/2021	
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CCA		
Charges d'exploitation	7 405,00	8 608,46
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	7 405,00	8 608,46
Ventilation des charges constatées d'avance par nature :		
Prestations de services		
Locations		
Assurances	781,00	780,00
Charges de sous traitance		
Maintenance	4 061,00	2 379,00
Autres	2 563,00	5 449,46

TABLEAU DES PRODUITS EXCEPTIONNELS
ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Exercice au : 31/12/2021

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TRANSACTIONS SALARIES	72 143,00	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	273 353,00	
RFA FOURNISSEUR		2 467,00
TOTAUX	345 496,00	2 467,00

TABLEAU DE VENTILATION DE L'IMPOT
SUR LES BENEFICES

Exercice au : 31/12/2021

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	11 004 785,68	
Résultat exceptionnel (hors participation)	-343 029,34	
Participation des salariés		
Résultat comptable	10 661 756,34	

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DETTE FUTURE D'IMPOTS

Exercice au : 31/12/2021

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
<p>ACCROISSEMENTS</p> <p>Provisions réglementées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours <p>Autres :</p>	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0,00
<p>ALLEGEMENTS</p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour congés payés - participation des salariés <p>Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM</p> <p>Autres :</p>	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	0,00
<p>Amortissements réputés différés</p> <p>Déficits reportables</p> <p>Moins-values à long terme</p>	48 786 708,00

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice au 31/12/2021

Informations financières (3)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (5) (10)	Quota-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (profit ou perte du dernier exercice écoulé) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Netto						
Filiales et Participations (1)											
A - Renseignements Détaillés Filiales et Participations (selon liste ci-dessous) (2) (3)											
1 - Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
SECURIFRANCE EXPANSION	9 000 000,00	1 495 329,00	95,87	32 000 000,00	31 600 000,00	56 753 184,81		5 880 896,00	-3 342 312,00		
SERIS SECURITY BELGIQUE	6 700 000,00	7 174 816,00	99,99	13 765 208,00	13 765 208,00			80 429 519,00	-1 184 465,00		
SERIS LOGISTICS	250 000,00	825 660,00	99,99	5 184 000,00	5 184 000,00			6 309 291,00	131 999,00		
SBD	294 100,00	50 052,00	99,99	403 890,00	403 890,00			2 136 916,00	120 557,00		
SERIS TECHNOLOGY BELGIQUE	360 000,00	1 963 031,00	99,99	3 094 000,00	3 094 000,00			25 150 496,00	-45 017,00		
SERIS HOLDING BV	750 000,00	467 896,00	100,00	4 152 933,00	4 152 933,00				-154 276,00		
PRAXITRUS	6 200,00	-579 281,00	100,00	379 000,00				846,00	-1 085,00		
SERIS EVENT SECURITY	3 142 328,00	-2 379 197,00	40,79	73 073,00	73 073,00			705 996,00	-205 691,00		
SERIS KONSALNET HOLDING	14 611 993,00	8 614 542,00	100,00	31 024 142,00	31 024 142,00			89 099 025,00	6 770 814,00	4 336 348,00	Capital et Réserves/Report à nouveau convertis en EUR au taux de clôture PJU/EUR de 4,5509
2 - Participations (10 à 50% du capital détenu)											
B - Renseignements Globaux sur les Autres Filiales et Participations											
1 - Filiales non reprises en A :											
a) Filiales françaises (ensemble)											
b) Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2 - Participations non reprises en A :											
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)											

Informations financières (5) Filiales et Participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs déposés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (7) (16)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (7)	Observations
				Breux	Nettes						
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer (1) le nom de l'entité, avec l'adresse et le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Donner le volume d'investissement ou le pourcentage détenu par le représentant du capital de la société concernée à la clôture. Lorsque le volume d'investissement est exprimé en pourcentage, ce dernier ne doit pas dépasser 100%.
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer le chiffre d'affaires et le résultat.
(4) Les filiales et participations étrangères ont, par suite d'une dérogation, ne seront pas assorties au 5-A sont inscrites sans ces rubriques.
(5) Mentionner au pied de tableau le poste auquel l'apport et les autres données.
(6) Dans le montant local d'opération.
(7) En euros.
(8) Si le montant net est à côté négatif, indiquer le montant de l'impôt de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les paiements consentis le cas échéant.
(10) Si le chiffre d'affaires est exprimé en millions de francs, le chiffre d'affaires de la société, le préciser dans la colonne Observations.
(11) Si le chiffre d'affaires est exprimé en millions de francs, le chiffre d'affaires de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SEPARGEFI

Société par actions simplifiée au capital de 32 600 000 euros

Siège social : 6, Rue du Général de Larminat, 75015 PARIS

487 676 249 RCS PARIS

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2022**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

[...]

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux décisions prises par la Présidente sur délégation de pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés en date du 21 avril 2022, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 10.661.756,34€, de la manière suivante :

Origine :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 10.661.756,34€

Affectation :

Dotation à la réserve légale : 533.087,82€

Dotation en Réserve indisponible : 3.260.000€

Dotation du solde au compte Report à nouveau : 6.868.668,52€

Qui de ce fait aura un solde positif de 6.868.668,52€.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est soumise au vote des Associés.

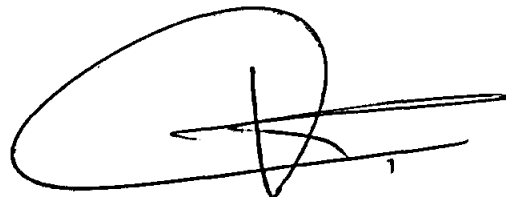
Voix pour : 326.000

Voix contre : 0

Abstentions : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]



Certifié conforme par GenTem S.A.S., Présidente de la Société
Représentée par son Président, Monsieur Guy Tempereau